



Siège Social :

Centre d'Activités d'Arromanches
27/31 Avenue du Port au Fourre
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

saintmaur.philatelie@gmail.com

<http://www.apsm-saintmaur.fr>

Identifiant Siren 799 402 714

ASSOCIATION LOI 1901 SUBVENTIONNÉE PAR LA VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

COMPTE-RENDU de la 105-ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 23 mars 2025

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la 104^{ème} Assemblée Générale du 7 avril 2024.
- Allocution du Président.
- Rapport moral du Secrétaire Général.
- Compte-rendu financier du Trésorier.
- Rapport des vérificateurs aux comptes et quitus de gestion.
- Radiations pour non-paiement de la cotisation pendant 2 ans,
Adhérent susceptible d'être radié : 0.
- Comptes-rendus des différents services :
 - Nouveautés et réservations – Matériel et fournitures.
 - Bibliothèque,
 - Entiers Postaux et P.A.P.,
 - Cartophilie,
 - Estimation,
 - Publications,
 - Internet.
- Renouvellement du tiers du Conseil, 3^{ème} tiers : 4 membres.
 - Membres sortants qui se représentent : Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau et Jean-Michel Saintier.
 - Membre sortant qui ne se représente pas : Sans objet,
 - Membre non sortant démissionnaire : Sans objet,
 - Candidatures nouvelles :
Les candidatures au Conseil seront reçues par courrier / courriel jusqu'au 9 mars 2025.
Les bulletins de vote, si nécessaire, seront remis à l'entrée de la salle aux membres à jour de leur cotisation.
Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.
- Nomination des vérificateurs aux comptes :
 - Candidats : Daniel Boulanger et Pierre Lagneau.
- Manifestations prévues en 2025,
- Questions diverses.

Présents : 22

Mmes Willot, Ravier et Roussillon.

Mrs., Bargas, Bebon, Bercy, Boulanger, Carlier, Dechaud, Denis, Gottardo, Lacaze, Launay, Lesaulnier Sylvie, Lesaulnier Pierre, Montaillier, Oliver, Roger, Roy, Saintier, Sempère et Thevenot.

Excusés : 11

Mme Lagardère.

Mr. Bolac, Bourgoïn, Delage, Ferret, Feuillatre, Haddad, Lafon, Lanen, Ricquebourg, Rousseau.

Pouvoirs représentés : 4

Mlle Lagneau Lucie,

Mrs Bizet, Lagneau Frédéric et Lagneau Pierre.

L'Assemblée Générale de l'Association s'est tenue à notre Siège Social le 23 mars 2025.

Le Vice-Président Jean Lacaze déclare la séance ouverte à 10 heures devant 22 présents et 4 adhérents représentés par des pouvoirs.

1) Approbation du Procès-verbal

Le Procès-verbal de la 104^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2024 mis aux voix est adopté à la majorité.

2) Allocution du Président

RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2024 DE L'A.P.S.M.

Mesdames, Messieurs,

Pour cette assemblée générale de l'A.P.S.M. du 23 Mars 2025, bienvenue à vous tous ici présents, merci à ceux qui ont délégué leur pouvoir et à ceux qui, de près ou de loin, portent de l'intérêt à notre association.

En 2024, nous avons participé à la traditionnelle Journée des Associations, animée par la Mairie. Merci aux membres de l'association qui ont répondu présents pour tenir le stand pendant cette journée.

Nous avons aussi participé au vide-greniers du Lions Club, ces présences aux animations et nos organisations de manifestations nous permettent de faire connaître auprès d'un large public notre Association et tenter de recueillir de nouvelles adhésions. Mais aussi être reconnue comme association active au sein de la ville et d'être toujours soutenue par une aide matérielle et humaine dans le déroulement de nos différentes actions.

Je profite de cette assemblée pour remercier la Mairie de Saint-Maur-des-Fossés, par l'intermédiaire de son Maire Monsieur Pierre-Michel DELECROIX, des aides que nous recevons.

Nous déplorons pour cette année 2024 la disparition de notre ancien sociétaire Pierre BOURGOIN le 04 Août 2024 à l'âge de 80 ans, afin de lui rendre hommage, je vous propose d'observer une minute de silence.

Nous sommes à nouveau cette année en jumelage avec « Le Collectionneur Cristolien » de Créteil, nous nous sommes déplacé Bernard Oliver et moi-même pour leur assemblée générale du 30 Novembre 2024.

À la suite du don de timbres par la famille de Didier Sigonney, nos sociétaires ont prélevé selon leurs besoins et le reliquat a été donné au président de Créteil Monsieur René Baude afin d'en faire profiter ses sociétaires.

Pour 2025, nous serons présents : au vide-greniers du Lions Club le 4 Mai 2025 et à la Journée des Associations du 7 Septembre 2025.

Par ailleurs, nous sommes disponibles pour être présents à des manifestations exceptionnelles qui seraient organisées par la ville de Saint-Maur-des-Fossés ou par d'autres associations.

Nous avons reçu cette année les catalogues de ventes sur offres des maisons Roumet et Cérés.

L'APSM-info, notre bulletin d'information, continue de paraître en fonction des besoins et des événements.

Cette année 2025 est marquée par le centième anniversaire de notre association, une publication devrait paraître dans notre magazine municipal Saint-Maur Infos.

Je vous remercie pour l'attention que vous avez bien voulu porter à la présentation de ce rapport moral.

Je sou mets ce rapport moral à votre approbation.

Thierry Rousseau
Président

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

3) **Rapport moral du Secrétaire Général**

Le Secrétaire Jean Michel SAINTIER présente ensuite le rapport moral de l'Association pour l'année écoulée.

Depuis la dernière Assemblée Générale :

- Le Conseil s'est réuni 3 fois, les 7 avril 2024, 9 octobre 2024 et 1^{er} décembre 2024.
- Nous avons enregistré :
 - 447 présences aux 41 réunions dominicales soit une moyenne de 11/réunion,
 - 1 démission Mr Nicolaï,
 - 5 inscriptions adulte, Mmes Lagardère et Roussillon, Mrs. Bebon, Denis et Lesaulnier,
 - 0 inscription jeune,
 - 1 décès, Mr. Pierre Bourgoïn.

L'Association compte à ce jour 41 membres dont Mrs Berrios et Delecroix.

L'APSM a été présente aux manifestations suivantes :

- 28 avril 2024 Vide greniers du Lions Club,
- 8 septembre 2024 Journée des Associations.

Je vous rappelle que nous avons acquis plusieurs ouvrages de grande qualité. La bibliothèque est libre d'accès dans notre local voisin, un catalogue avec la photo de chaque couverture est à votre disposition pour permettre une consultation plus pratique.

Signalez-nous les ouvrages que vous souhaitez voir compléter notre bibliothèque.

Le tableau « qui collectionne quoi » a été mis à jour par Jean-Luc Dechaud est à la disposition de chacun pour relecture et mise à jour, vous pouvez lui en faire la demande directement par mail j.dechaud@orange.fr.

Je sou mets ce rapport moral à votre approbation.

Le rapport moral mis aux voix est adopté à l'unanimité.

4) **Compte-rendu financier du Trésorier**

Le trésorier Bernard Oliver présente le rapport financier de l'Association pour l'exercice 2024.

Recettes : 2 175.04 €,

Dépenses : 1 285.40 €

Le résultat net de l'exercice 2024 est bénéficiaire de 889.64 €.

Au 31 décembre 2024, nos avoirs dans notre trésorerie se montent à 12 289.31 €.

Nous maintenons la cotisation à 20 €/an.

Je sou mets ce rapport moral à votre approbation.

Le compte-rendu financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

5) **Rapport des vérificateurs aux Comptes**

Pierre Lagneau et Daniel Boulanger « vérificateurs aux comptes » ont procédé le 6 février 2025 au contrôle des comptes portant sur l'exercice 2024.

Bernard Oliver a présenté ses comptes ainsi que les pièces justificatives, les résultats des investigations ont amené les vérificateurs aux comptes à conclure que la comptabilité de notre association est correctement tenue par le trésorier.

Toutes les factures et tickets de caisse pour justification étaient bien contrôlés et signés par le Président.

Les vérificateurs aux comptes invitent à donner quitus au Trésorier, Bernard Oliver sur les comptes de l'année 2025.

Il est donné quitus de la gestion du Trésorier.

6) Radiations

Aucune radiation est proposée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation pendant 2 années consécutives.

7) Circulations

Cette section est en sommeil, nous sommes toujours en attente d'une bonne volonté qui voudra bien prendre en charge les carnets de circulation.

8) Nouveautés

Comme les années passées, André Roger fait tout son possible pour se procurer les nouveautés, blocs et tout ce qui paraît en tirage limité.

Rappel :

Chaque abonné aux nouveautés est prié de régler régulièrement son dû à André Roger, sans jamais dépasser sa provision, en passant aux réunions dominicales ou en le contactant directement.

Pour les NFT (jeton non fongible ou timbre numérique), pour tous renseignements, s'adresser à André Roger ou Thierry Rousseau.

La fourniture en timbres des nouveautés 2025 sont :

- France
- Andorre
- Monaco
- Nouvelle Calédonie,
- Polynésie,
- Wallis et Futuna,
- Taaf,
- Saint-Pierre et Miquelon
- Vignette Lisa,
- Timbres autocollants issus de feuilles,
- Blocs CNEP et Blocs FFAP.

André Roger précise que 10 sociétaires ont une réservation de timbres neufs contre 13 en 2024.

Les réservations pour 2025 sont :

- 10 France,
- 12 souvenirs philatéliques,
- 23 blocs spéciaux,
- 4 Monaco,
- 5 Andorre,
- 5 TAAF,
- 2 Nouvelle Calédonie,
- 3 Polynésie,
- 2 Wallis et Futuna.

André Roger étant sociétaire de Philapostel qui compte 2500 adhérents, il nous fait profiter de différents avantages notamment de vignettes Lisa et de certaines réservations.

9) Matériel et fournitures

André Roger rappelle qu'une remise de 26 % du fournisseur est accordée car il est abonné à Philapostel Ile-de-France.

10) Bibliothèque

Il ne faut pas hésiter à demander un ouvrage spécifique, s'il n'est pas dans notre bibliothèque, nous nous chargerons de le trouver en neuf ou en occasion.

Un exemplaire des différentes publications de l'A.P.S.M. est classé à notre local, le classeur est bien sûr consultable par tous.

La bibliothèque a continué l'acquisition d'ouvrages spécialisés.

André Roger nous informe régulièrement des nouvelles parutions.

Les livres et catalogues sont classés en mode numérique et alpha numérique avec les listes présentes sur le chariot.

Nous restons attentifs à la sortie de nouveaux catalogues se référant à :

- La numismatique,
- La philatélie,
- La cartophilie,
- Les muselets de champagne.

Il est rappelé que nous avons deux appareils à votre disposition :

- Philalux 3 SAFE avec loupe, lampe UV ondes longues et courtes pour détecter la fluorescence et la phosphorescence d'un timbre.
- Signoscope T1 SAFE pour vérifier l'existence ou non de filigrane et les timbres réparés.

11) Entiers Postaux et PAP

La Poste a arrêté la production régulière des Entiers Postaux.

De temps en temps, la Poste propose des entiers préaffranchis.

12) Cartophilie

Bernard Oliver précise que :

- Les transactions se font essentiellement par Internet,
- Il a procédé à quelques conseils et estimations.

Des cartes Postales sont présentées par Bernard Oliver notamment au Vide-greniers du Lions club.

13) Estimations

Les sociétaires chargés des estimations philatéliques sont Jean-Luc Dechaud et Thierry Rousseau, n'hésitez pas à faire appel à leurs compétences tout en rappelant qu'ils n'ont pas le rôle d'experts.

Les estimations se font essentiellement lors de nos réunions dominicales mais si le volume est trop important, ils peuvent se déplacer, à deux, chez les Saint-Mauriens.

Une fiche d'évaluation avec l'analyse et le commentaire est établie à chaque visite.

Une dizaine d'estimations ont été faites courant 2024.

Il vous est demandé de faire très attention aux sites de vente de timbres sur Internet, il y est recensé un nombre croissant de faux, truqués, réparés, etc.

14) Publications

- APSM Info
 - Bien appréciées des sociétaires, nous allons donc poursuivre les parutions.
- APSM Phila
 - La prochaine parution doit concerner les timbres antérieurs à 1930.

15) Internet

Notre site Internet est à jour, n'hésitez pas à le consulter et éventuellement à faire remonter vos remarques à Jean-Michel Saintier.

16) Renouvellement du Conseil

3^{-ème} tiers :

Les quatre membres sortants qui se représentent sont :

- Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau et Jean-Michel Saintier,

Les membres sortants qui ne se représentent pas sont : sans objet

Il n'y a pas de démission.

Votants :

22 Présents

4 Pouvoirs

Soit 26 Votants

Avec l'accord de tous les présents, le vote est réalisé à main levée.

- MM. Michel Bargas, Olivier Lanen, Thierry Rousseau et Jean-Michel Saintier sont élus à l'unanimité pour 3 ans.

17) Membre non sortant démissionnaire

- Sans objet.

18) Nomination des Vérificateurs aux Comptes

Pierre Lagneau et Daniel Boulanger sont élus à l'unanimité comme vérificateurs aux comptes.

19) Manifestations prévues en 2025

- Vide-greniers du Lions club le dimanche 4 mai sur la place des Marronniers de 8h à 18h,
- Journée des Associations le dimanche 7 septembre sur la place des Marronniers de 11h à 18h.

Lors de la Brocante des Marronniers (foire aux trouvailles) le 1^{er} juin, Bernard Oliver tiendra à disposition des cartes de visite et des prospectus de notre association.

20) Questions diverses

Pour le 100^{-ème} anniversaire de notre association nous devrions avoir un article dans un prochain « Saint-Maur Infos ».

Nous pourrions présenter un plan de l'époque avec les rues et les timbres et/ou les photos correspondantes. La période retenue pourrait être de mi-octobre à mi-novembre 2025.

Il est toujours possible d'organiser des « Réunions d'études philatéliques » à la demande, des thèmes seront proposés par Jean-Luc Dechaud et Thierry Rousseau.

Il est possible d'organiser une visite d'initiation à la Vente sur Offre (Roumet et Cérés).

Rappel, nous avons accès aux réunions du Collectionneur Cristolien qui se tiennent les samedis après-midi à la Maison des Associations 1 Rue François Mauriac 94000 Créteil.

Suite au don de la famille de Didier Sigonney, nous avons offert des albums avec timbres aux sociétaires.

Yves Denis demande s'il est possible d'organiser des échanges par type de timbre, par thème ou par pays lors de nos réunions dominicales. Une liste est en circulation afin de pouvoir organiser ces échanges.

L'ordre du jour étant épuisé,

Le Président lève la séance à 11 h 30

Le Vice-Président
Jean Lacaze

Le Secrétaire
Jean-Michel Saintier